

Prévenir
Accompagner
Former


au service de la prévention



● Méthodologie de travail pour une démarche de prévention des addictions



Méthodologie

- **Faire un état des lieux** : accepter qu'il puisse exister des situations professionnelles favorisant des conduites addictives (cf. Document Unique). Facteurs professionnels qui « poussent » à la consommation : surmonter une situation difficile à aborder ou à gérer, se rassurer sur sa capacité à faire ou à pouvoir faire aussi bien qu'un collègue, manque de soutien de ses collègues ou de sa hiérarchie, combler l'ennui, l'inactivité ou la répétitivité des tâches, tenter de surmonter sa fatigue, son stress...
- **Déterminer et clarifier les rôles de chacun** dans l'entreprise, dans le cadre de la prévention et des protocoles à respecter
- **Déterminer les indicateurs** d'alerte et de suivi
- **Etablir un plan d'action** issu de l'état des lieux
- **Elaborer une charte** de bonnes relations entre collègues
- **Travailler avec des relais** extérieurs expérimentés et connus
- **Préciser les démarches à adopter** en cas de problème individuel

*Dans tous les cas :
éviter toute logique
répressive ou de
sanction*



Promotion, application, pérennisation de la démarche

- Mobiliser tous les acteurs de l'entreprise
- Sensibiliser et diffuser l'information à l'ensemble de l'entreprise
- Former les personnes volontaires de l'entreprise
- Changer le comportement collectif : la responsabilité de chacun (collègue, cadre, chef d'entreprise) peut être engagée lorsqu'il est amené à connaître les faits sans intervenir



Conditions nécessaires

Pour espérer de bons résultats dans la démarche de prévention :

- engagement de l'entreprise dans une démarche complète et durable
- existence d'une culture en santé et sécurité au travail dans l'entreprise
- volonté d'une action sur les facteurs organisationnels et psychosociaux
- information et participation du personnel
- création d'un groupe projet de prévention reconnu
- possibilité de recours à des ressources extérieures pour certaines étapes de la démarche



Valeurs essentielles

- une approche collective
- prévention primaire « adapter le travail à l'homme »... à la recherche des causes organisationnelles
- complémentarité / adaptation des méthodes et outils en fonction du contexte
- valeurs essentielles des bonnes pratiques de prévention :

- **LA PERSONNE** : respect, confidentialité, adhésion et implication des personnes dans la démarche de prévention...
- **LA TRANSPARENCE** : définition d'objectifs clairement énoncés, prenant en compte les situations réelles de travail...
- **LE DIALOGUE SOCIAL** : implication et participation des instances représentatives du personnel à la politique de prévention mise en place par la direction

*Il s'agit de promouvoir au sein des entreprises des modes d'organisation
qui soient favorables à la santé physique et mentale des salariés*

SAN MO 133-01



SISTEL, Service Interprofessionnel de Santé au Travail en Eure-et-Loir
21, rue Camille Marcille - CS 70142 - 28008 CHARTRES Cedex
02 37 25 16 00 - www.sistel.asso.fr - Source : www.sstbtp21.fr